



Mesurer la pauvreté et la freiner

Cinq conseillers d'Etat romands
parlent de leur lutte contre la précarité

Trouver l'équilibre à la
frontière du paupérisme

—
Page 4

Collaboration avec
Christian Mukuna

—
Page 16

Sommaire

ÉDITORIAL

3

Hubert Péquignot, *directeur de Caritas Neuchâtel.*

MESURER LA PAUVRETÉ ET LA FREINER

Trouver l'équilibre à la frontière du paupérisme 4-11

Pierre-Yves Maillard 6

Conseiller d'Etat, chef du Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud.

Nathalie Barthoulot 8

Conseillère d'Etat, cheffe du Département de l'Intérieur du canton du Jura.

Mauro Poggia 10

Conseiller d'Etat, chef du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé du canton de Genève.

Anne-Claude Demierre 12

Conseillère d'Etat, cheffe du Département de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg.

Jean-Nathanaël Karakash 13

Conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie et de l'action sociale du canton de Neuchâtel.

Une énergie nouvelle pour Caritas Lucerne 10

«La précarité, c'est juste à côté» 11

Jonas Schneiter, homme de radio et de télé, organisateur malicieux de premiers rendez-vous et producteur d'émissions insolites s'engage pour les plus démunis.

CARITAS NEUCHÂTEL

Collaboration avec Christian Mukuna 16

Au travers d'une «websérie» Caritas Neuchâtel a décidé de traiter du sujet grave de la pauvreté avec humour et légèreté.

Développement à l'Espace des Solidarités 18

Depuis la rentrée scolaire 2017, l'Espace des Solidarités est responsable de la livraison des repas dans toutes les structures parascolaires du Val-de-Ruz.

La CarteCulture dans le canton de Neuchâtel 20

Retour sur le lancement et les deux premières années de ce projet dont l'utilité ne fait plus aucun doute.

Appels à votre soutien 23

Caritas Neuchâtel compte sur votre générosité pour donner un coup de pouce à des personnes ou à des familles en difficulté.



4



16



20



Hubert Péquignot
Directeur de Caritas Neuchâtel

Mesurer la pauvreté pour mieux la connaître et la combattre.

Ces dernières années, quatre cantons romands – Neuchâtel, Genève, Fribourg et Vaud – se sont penchés sur le dossier de la pauvreté et de la précarité. En résultent des rapports spécifiques, intégrant aussi bien des statistiques actualisées que des données inédites, telles que les données fiscales.

Le taux de pauvreté, mesuré entre 2011 et 2014, varie de 5,8% de la population pour Neuchâtel à 3% dans le canton de Fribourg et, respectivement, 4,8% pour Vaud et 5,4% pour Genève.

La grande majorité de la population n'est pas concernée – et nous espérons qu'elle ne le sera pas plus durant les années à venir – mais ces taux, rapportés au nombre total d'habitants en 2017, laissent apparaître qu'environ 10 000 Neuchâtelois, 9 500 Fribourgeois, 37 000 Vaudois et 27 000 Genevois connaissent une situation de pauvreté matérielle, souvent pesante.

Plus élevé, et préoccupant, est le chiffre de celles et de ceux à risque de pauvreté. Il s'agit de personnes pour lesquelles un quotidien précaire et difficile à vivre se péjore lentement, mais inexorablement. Sont concernés 11,5% des Neuchâtelois, 10% des Fribourgeois, 14,1% des Vaudois et 18,7% des Genevois.

Sans surprise, les plus fragiles sont les travailleurs pauvres, les femmes et les jeunes de moins de 25 ans peu ou pas formés ainsi que les familles monoparentales ou nombreuses.

Outre le manque de ressources matérielles, le défaut de réseau familial ou social, la santé précaire, le manque de formation, le coût du logement et l'endettement peuvent être sources de pauvreté.

Les écarts entre les plus aisés et les plus modestes se creusent. Ainsi, par exemple dans le canton Fribourg, les ménages à bas revenus consacrent jusqu'à 43% de leur revenu pour se loger, alors que la charge locative ne devrait pas dépasser 25%.

Mais la pauvreté n'est pas uniquement une question comptable. Au-delà des chiffres, notre travail quotidien nous permet de mesurer concrètement ce que signifie, pour ces personnes, de vivre avec des ressources limitées. Les Caritas régionales sont des observatrices privilégiées des difficultés rencontrées par les populations précarisées et se doivent de faire connaître cette réalité auprès des instances politiques.

Les efforts pour contrer la précarité et prévenir la pauvreté matérielle passent par une multitude de mesures, parmi lesquelles figurent notamment la mise en place de prestations complémentaires pour ces familles, un accompagnement accru des jeunes adultes lors de leur passage à la vie professionnelle, des salaires plus élevés pour les «working poors» ou l'exonération d'impôts du minimum vital.

L'analyse de la pauvreté par l'observation de données statistiques trouve tout son sens dans la durée. Aussi, pour autant que leur publication soit régulière et permette de comparer une période à une autre, ces rapports seront d'une grande utilité pour adapter la lutte contre la précarité.

Impressum

Caritas.mag – Le magazine des Caritas de Suisse romande (Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Vaud) paraît deux fois par an

Tirage global: 47 433 ex.

Tirage Caritas Neuchâtel: 6550 ex.

Responsable d'édition: Hubert Péquignot, directeur de Caritas Neuchâtel

Rédactrice en chef: Corinne Jaquiéry

Rédaction: Sébastien Winkler

Maquette: www.tier-schule.ch

Impression: www.pcl.ch

Caritas Neuchâtel

Vieux-Châtel 4

2000 Neuchâtel | 032 886 80 70

caritas.neuchatel@ne.ch | www.caritas-neuchatel.ch

Caritas Neuchâtel est certifiée par ZEW0 depuis 2004.

Le label de qualité atteste:

- d'un usage conforme au but, économique et performant de vos dons
- d'informations transparentes et de comptes annuels significatifs
- de structures de contrôle indépendantes et appropriées
- d'une communication sincère et d'une collecte équitable des fonds

Trouver l'équilibre à la frontière du paupérisme



*«La lampe de la pauvreté
n'a pas de lumière»*

Proverbe Persan



Textes: Corinne Jaquiéry / photos: Sedrik Nemeth

Depuis que Caritas a lancé sa campagne contre la pauvreté en Suisse, la Confédération et les cantons ont pris la mesure d'une réalité souvent cachée. Dans ce numéro, cinq conseillers d'Etats romands parlent de leur lutte contre la précarité.

La pauvreté touche 7% des habitants de Suisse selon l'Office fédéral de la statistique (OFS). Un chiffre étonnant pour un pays qui occupe une bonne place en terme de ressources matérielles sur le plan européen et qui a une image de grande qualité de vie.

«La pauvreté dans votre pays a souvent été cachée, un peu comme si, par principe, il ne pouvait pas y avoir de pauvres», relève Serge Paugam, sociologue français, spécialiste de la question de la précarité dans le cadre d'un article réalisé par le pôle de recherche national LIVES – Surmonter la vulnérabilité: perspective du parcours de vie (PRN LIVES). Aujourd'hui, selon lui, des études plus nombreuses et plus régulières permettent de mieux définir cette notion, de l'appréhender statistiquement et d'en débattre aussi bien à l'Université que dans les autres sphères de la société.

Les rapports sociaux réalisés ces dernières années par cinq cantons romands dans lesquels oeuvrent les cinq Caritas éditrices de ce magazine permettront d'alimenter le débat autour de la pauvreté et de trouver des actions pour y faire face tant au niveau cantonal que romand.

Cinq conseillers d'Etat ont aimablement accepté de s'exprimer sur la démarche qui a orienté la mise en œuvre de leurs différents rapports: Nathalie Barthoulot, cheffe du Département de l'intérieur du canton du Jura; Anne-Claude Demierre, cheffe du Département de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg; Jean-Nathanaël Karakash, chef du Département de l'économie et de l'action sociale du canton de Neuchâtel; Pierre-Yves Maillard, chef du Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud et Mauro Poggia, chef du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé du canton de Genève. Elles et ils évoquent les difficultés rencontrées, les bonnes ou les mauvaises surprises, les pistes de travail et les mesures provoquées par ces rapports sociaux. ►



Pierre-Yves Maillard

«Une partie des bons résultats de l'économie vaudoise est liée à la préservation du pouvoir d'achat de tous»

CARITAS Pourquoi faire établir un second «Rapport social» pour le canton de Vaud?

PIERRE-YVES MAILLARD C'est un instrument de pilotage du développement de la politique sociale du canton. Nous avons réalisé le premier en 2011, et l'intention était d'en refaire un à la fin de la législature. Pour ce second, j'ai vraiment insisté pour que nous disposions d'un rapport qui ne soit pas seulement un état des lieux de ce qu'il faudrait faire, mais mesure aussi l'impact de ce que nous avons fait, ces dix dernières années, avec une politique sociale du canton de Vaud qui a connu un fort engagement. Je voulais qu'on puisse mesurer l'impact de cette politique sur le creusement des inégalités, sur l'évolution des revenus disponibles, etc.

Comment avez-vous procédé?

Nous avons mis sur pied une base de données avec les services fiscaux et avec l'appui du Scris (Service statistique de l'Etat de Vaud). Plusieurs bases de données sont utilisées comme le Registre cantonal des personnes, le revenu d'insertion (RI), les subsides à l'assurance maladie, les prestations complémentaires, les bourses d'études et les données fiscales notamment. Il y a des statistiques concernant les revenus vaudois imposables et des statistiques concernant les aides sociales non imposables. Cela donne des statistiques socioéconomiques qui permettent d'évaluer le taux et le risque de pauvreté avant et après les aides sociales; de voir quelles sont les inégalités de revenus avant et après les aides sociales et de mesurer l'importance des aides sociales pour le niveau de vie des ménages à revenu modeste. Tous ces outils permettent d'évaluer l'impact des politiques sociales sur le revenu disponible des Vaudois.

Quels sont les résultats à mettre en évidence?

Effectivement, 4,8% des Vaudois vivent dans un ménage en situation de pauvreté, avec un taux variable selon le type de ménages. Pour les familles monoparentales, il est même de 8,8% après la prise en compte des prestations sociales. Malgré d'importants investissements dans les dispositifs sociaux, le revenu disponible des 10% des ménages les plus modestes a stagné, mais, sans l'apport financier de prestations telles que les subsides aux primes d'assurance maladie ou des PC familles, il aurait baissé.

Comment allez-vous utiliser ces données?

Je considère que, désormais, la politique sociale ne devrait plus s'occuper seulement de la pauvreté, mais aussi de l'évolution du pouvoir d'achat. Dans notre pays, nous sommes dans une phase de revenus stagnants. D'abord, parce qu'il n'y a plus d'inflation au sens officiel du terme, et donc plus d'indexation des salaires, et, ensuite, parce qu'il y a un durcissement sur le marché du travail qui devient plus compétitif avec un bassin de recrutement plus large depuis les accords de libre circulation. Tout cela fait globalement pression sur les salaires. Et, pour autant, les charges fixes des ménages vont croissant avec la hausse des loyers et l'assurance maladie qui ne cesse d'augmenter.

Quelles mesures déjà prises portent-elles leurs fruits?

En une décennie, le revenu des ménages vaudois a augmenté pour à peu près tout le monde – avec une économie dynamique de 2,6% de croissance moyenne annuelle pour le canton – sauf, et ce n'est pas une grande surprise, pour les 20% des gens qui ont les revenus les plus modestes. Avant les transferts sociaux, ils auraient connu une baisse de leur revenu disponible. Je suis convaincu qu'une partie des bons résultats de l'économie vaudoise est liée au fait qu'on ait préservé le pouvoir d'achat de la plupart. 600 millions supplémentaires ont été investis dans le social entre 2005 et 2015, mais, sans ces aides, les ménages les plus pauvres auraient perdu 10% de leur pouvoir d'achat.

Est-ce qu'il y a des résultats qui vous ont vraiment surpris ou choqué?

L'explosion du phénomène de chômage en fin de droit. Entre 2008 et 2015, on est passé, en moyenne, de 180 personnes qui sortent chaque mois du chômage en fin de droit, à plus de 400. C'est un phénomène national, mais plus marqué chez nous. Il est lié à la révision de la LACI (loi sur l'assurance chômage) qui est entrée en vigueur en 2011. Il y a eu un pic dans les années suivantes. Cette tendance à l'augmentation des chômeurs en fin de droit perdure. A l'année, cela représente près de 5000 personnes qui achèvent leur période de chômage sans trouver de travail. Quand on sait qu'on a 16 000 dossiers à l'aide sociale, on constate que ce phénomène pèse sur la structure.

Vous aviez déjà plusieurs outils comme le Forjad (aide à la formation des jeunes au RI).

Est-ce que vous allez en créer d'autres?

On doit aller beaucoup plus loin. Nous sommes en train de systématiser notre politique de priorité à la formation professionnelle comme réponse à

CARTE D'IDENTITÉ

Conseiller d'Etat socialiste. Dirige le Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud depuis le 1^{er} décembre 2004. **Pierre-Yves Maillard** est né le 16 mars 1968 à Lausanne; originaire de Mossel-FR. Marié, deux enfants. Professeur de français, histoire et géographie aux établissements secondaires de Prévèrenges et de C.-F. Ramuz à Lausanne. Conseiller national entre 1999 et 2004 (Membre de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie et de la Commission des finances). Secrétaire régional de la FTMH Vaud Fribourg de 2000 à 2004. Membre du syndicat UNIA de l'industrie et des services.

l'absence de ressources des jeunes. La nouvelle loi à l'aide sociale vaudoise pose le principe que tout jeune sans formation qui se présente à l'aide sociale avant 25 ans est, en principe, orienté vers une formation ou une bourse d'études, plutôt que vers l'aide sociale. Pour les chômeurs en fin de droit de plus de 50 ans, l'idée est de renforcer les propositions d'emplois, juste avant ou juste après la sortie du chômage.

Mais comment allez-vous pouvoir influencer sur l'augmentation des emplois?

Il faut travailler avec le secteur privé, le secteur public et le secteur parapublic. Au fond, si on se concentrait, par exemple, sur des CDD d'une année qui permettraient de rebondir, on aurait besoin d'un petit millier d'emplois. Dans un canton qui crée 4000 à 6000 nouveaux emplois par année, on pourrait chaque année par tournus, au fond avec 1000 emplois, garantir une proposition de travail à une forte proportion de chômeurs en fin de droit plus âgés.

Comment travaillez-vous avec les autres cantons romands?

Nous échangeons souvent sur nos pratiques. Pour les PC familles, nous avons étudié les modèles tessinois, genevois et soleurois. Dans notre système fédéraliste suisse, l'exemple est un moteur puissant de mise en cohérence. Les expériences positives dans un canton sont vite connues des autres et, petit à petit, les choses s'harmonisent sans concordat, loi ou instrument contraignant. Aujourd'hui, par exemple, le rôle pionnier des Neuchâtelois avec le salaire minimum nous intéresse.

Pour aller plus loin:

Rapport social vaudois 2017. www.vd.ch

TAUX DE PAUVRETÉ ET PERSONNES TOUCHÉES



Soit au total, plus que la population du canton du Jura!

La pauvreté dans l'air

Mesurer et évaluer la pauvreté de sa région est devenu une nécessité pour mieux la gérer. Au mois de mai de cette année, une enquête de l'OFS indiquait qu'en 2015, environ 570 000 personnes étaient touchées par la pauvreté en termes de revenu en Suisse. Parmi celles-ci, près de 145 000 exerçaient une activité rémunérée.

Les personnes vivant seules ou dans un ménage monoparental avec des enfants mineurs, celles sans formation postobligatoire et celles vivant dans un ménage sans personne active occupée comptaient parmi les groupes les plus exposés.

«Je fais toutefois l'hypothèse que pour beaucoup de Suisses, le phénomène de la pauvreté reste encore marginal, remarque Serge Paugam. «Même si, dans la réalité, la Suisse, comme les autres pays européens, est touchée par la crise et que le taux de pauvreté n'y est pas négligeable.»

Stratégie globale de la Suisse

Caritas a pourtant frappé les esprits quand elle a lancé une décennie de lutte contre la pauvreté en Suisse, fin 2009 avec sa déclaration «Pauvreté, faisons-la disparaître de moitié!». L'objectif de la campagne est de réduire de moitié – jusqu'en 2020 – le nombre des personnes touchées par la pauvreté. Les cinq Caritas régionales (Vaud, Jura, Genève, Fribourg, Neuchâtel) dont les conseillers d'Etat s'expriment dans ce numéro travaillent depuis longtemps à freiner les effets de la pauvreté. Actives sur le terrain, elles connaissent bien les situations de pauvreté avant que la sortie de différents rapports cantonaux et national viennent confirmer leurs expériences.

Au plan national, le Conseil fédéral a publié en 2010 son rapport «Stratégie globale de la Suisse en matière de lutte contre la pauvreté». Il invitait cantons, communes et organisations non-gouvernementales (ONG) à s'organiser pour mettre en oeuvre un véritable programme. Trois champs d'action prioritaires y étaient définis: améliorer l'égalité des chances dans le domaine de la formation, améliorer les mesures d'insertion et de réinsertion sur le marché du travail et lutter contre la pauvreté des familles. Ce rapport est à l'origine du «Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté». Par la suite, le Département fédéral de l'intérieur (DFI) a élaboré un concept de prévention et de lutte contre la pauvreté en collaboration avec les cantons, les villes, les communes et des intervenants privés. ►

Nathalie Barthoulot

«Nous sommes attentifs
les uns aux autres»

CARTE D'IDENTITÉ

Conseillère d'Etat socialiste. Dirige le Département de l'Intérieur du canton du Jura depuis le 18 décembre 2015. Née le 31 août 1968 à Delémont. Mariée, trois enfants. Ancienne directrice générale du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF). Elue députée au Parlement jurassien en 1998. Réélue en 2002 et 2006. Présidente du Parlement jurassien en 2007. Fin de mandat en 2009 (accession à la direction générale du CEJEF). Divers engagements au sein du Parti socialiste jurassien: Présidente du Gouvernement jurassien en 2017.

CARITAS Le «Rapport social jurassien» tarde à sortir. Pour quelle raison?

NATHALIE BARTHOULOT Il est vrai que le «Rapport social» est annoncé depuis une intervention parlementaire en 2012, mais il y a eu des contingences d'organisation de service qui nous ont obligés à fixer les priorités différemment. Nous allons tout mettre en œuvre afin de le terminer pour la fin de cette année.

Et comment allez-vous procéder?

Nous avons consulté la plupart des «Rapports sociaux» des autres cantons et nous nous sommes également inspirés des recommandations de la Confédération et de la CDAS (Conférence des directeurs cantonaux de l'action sociale). Notre première question a été: «Que veut dire le terme pauvreté?» C'est un concept multidimensionnel qu'on ne peut pas juste résumer à un état de privation matérielle en tant que telle. Il était indispensable de préciser la notion pour pouvoir mieux l'opérationnaliser.

Et avez-vous trouvé une définition?

C'est celle de la Confédération qui considère la pauvreté comme «une telle insuffisance de ressources (matérielles, culturelles et sociales) que les personnes sont exclues du niveau de vie minimal reconnu comme acceptable». Il faut analyser les données sous l'angle matériel, et c'est assez facile en relation avec le revenu médian, mais plus compliqué quand on veut quantifier ou opérationnaliser la pauvreté sociale et la pauvreté culturelle. Par exemple, nous étions parmi les derniers à ne pas avoir de Carte-Culture. Nous avons décidé de concert avec Caritas de la mettre en place dans notre canton, dès le 1^{er} janvier 2018. Nous travaillons donc à lutter contre cette pauvreté, non seulement financière, mais aussi culturelle. On pourrait dire que c'est déjà une 1^{ère} mesure avant la sortie du «Rapport social».

A quelles données vous êtes-vous intéressée?

A partir de la définition, nous avons déterminé quelques questions de recherche, de la plus générale: que signifie la pauvreté? Aux plus spécifiques: la typologie des personnes touchées par la pauvreté ou les obstacles inhérents en termes de développement personnel. Nous nous sommes aussi posé la question de l'effet des transferts sociaux: qui en bénéficie? D'où partons-nous en ce qui concerne les revenus? En quoi les transferts sociaux permettent-ils de relever le niveau de vie des familles? etc. On essaie de quantifier tout cela en mettant, ensemble, un certain faisceau, des données convergentes ou divergentes.



En fait, voir si ce que nous constatons dans le domaine de l'aide sociale se vérifie aussi fiscalement.

Une fois ce rapport sous toit, comment allez-vous l'utiliser?

Ce sera un des éléments clés pour définir une véritable politique sociale dans notre canton, une politique de soutien aux personnes défavorisées. Tant que nous n'avons pas l'agrégation de toutes ces bases de données qui permettent de voir ce qui amène les gens dans la pauvreté, il est difficile de lutter contre elle. Il est absolument nécessaire d'avoir une photographie de la société jurassienne pour mettre en place des mesures avec les moyens assez limités qui sont les nôtres. Il n'est pas exclu que nous arrivions peut-être à réaffecter quelques montants, à prendre certaines orientations. Il y a des concepts à monter et à créer qui ne sont pas encore là aujourd'hui.

Madame Barthoulot, vous êtes en poste depuis une année, avez-vous déjà pu intervenir sur la précarité ou la pauvreté?

Par rapport aux normes d'aides sociales revues à la baisse en début d'année, nous avons réussi à réserver un montant qui sera affecté à la mise en place d'un soutien particulier, dans la durée, pour deux catégories de notre population: les jeunes et les seniors. Ce sont des populations en situation précaire et, dans ce cadre-là, nous allons mettre en place un certain nombre de mesures sur lesquelles nous allons communiquer tout prochainement.



*«Ne parlez pas richesse
à ceux qui n'en ont pas,
mais parlez pauvreté
à ceux qui sont riches»*

Anne Barratin
Femme de lettres et poétesse française

Estimez-vous que votre canton en fait assez pour ses citoyens les plus démunis?

Franchement, j'ai l'impression que le filet social dans le canton du Jura est tout de même correct. Je n'ai pas le sentiment qu'il y ait des gens qui sont dans une précarité telle qu'ils ont complètement perdu leur dignité. A mon avis, il n'y a quasi personne qui est laissé sur le bas-côté. Dans le Jura, peut-être plus que dans un canton urbain, nous sommes attentifs les uns aux autres et, cela est une richesse et une force de notre canton.

Neuchâtel vient d'être adoubi pour son salaire minimal et le vôtre?

La question est effectivement d'actualité. Le salaire minimum a été voté par le peuple, donc le Gouvernement jurassien a l'obligation de le mettre en place. Il y a du dumping salarial dans certains secteurs d'activités et le niveau des salaires a plutôt tendance à être relativement bas par rapport à la concurrence avec les frontaliers. L'instauration d'un salaire minimum dans notre canton pourra pousser vers le haut un certain nombre de salaires. Un salaire minimum pour garantir un minimum de dignité à chacune et à chacun.

Comment travaillez-vous avec vos collègues des autres cantons?

Les causes de la pauvreté ne sont pas les mêmes dans le canton du Jura, à Genève ou à Neuchâtel. Mais je pense qu'on devrait encore davantage travailler à mutualiser nos compétences respectives et à échanger sur les projets que nous pouvons développer. ■

Sa mise en œuvre sur la période 2014-2018 a été approuvée par le Conseil fédéral en date du 15 mai 2013. Quatre champs d'action ont été identifiés pour le Programme: «Chances de formation des enfants, des jeunes et des adultes», «Intégration sociale et professionnelle», «Conditions de vie» et «Mesure de l'efficacité et monitoring». Par ce programme national, la Confédération entend renforcer l'efficacité des mesures de prévention et de lutte contre la pauvreté et faire en sorte qu'elles soient mieux coordonnées. La dernière enquête de l'OFS sur la pauvreté repose sur un échantillon aléatoire de quelque 7500 ménages, représentant un peu plus de 17 000 personnes. Elle est donc moins exhaustive que l'analyse des données recueillies dans différents cantons pour établir leur rapport social. D'où l'intérêt de ces derniers pour mieux évaluer la précarité.

La richesse qui cache la pauvreté

L'introduction du rapport sur la pauvreté dans le canton de Genève indique que la Suisse est l'un des pays le plus riches du monde ce qui ne signifie pas pour autant que ses habitants sont tous à l'abri de la pauvreté. Selon les auteurs du rapport, le marché du travail a subi d'importants changements depuis la fin des «trente glorieuses», avec des pertes massives d'emploi dans le secteur industriel, une baisse de l'offre de travail peu qualifié, et un fort déséquilibre entre offre et demande dans le segment le moins qualifié du marché du travail. ►

Mauro Poggia

«Le travail qui devrait être un rempart contre la pauvreté et la précarité ne joue plus ce rôle-là»

CARTE D'IDENTITÉ

Conseiller d'Etat issu du Mouvement citoyen genevois. Dirige le Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé du canton de Genève depuis le 10 décembre 2013. Né le 25 avril 1959 à Moutier. Marié, trois enfants. Avocat spécialiste de l'assurance maladie et de l'assurance invalidité. En octobre 2009, il est élu député au Grand Conseil du canton de Genève. Lors des élections fédérales de 2011, **Mauro Poggia** est élu conseiller national. N'ayant pas conclu d'accord avec d'autres partis pour rejoindre un groupe parlementaire, il y siège en tant que non inscrit. En 2013, il est élu conseiller d'Etat et il prend la tête du nouveau Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) de Genève.

CARITAS Pourquoi le canton de Genève a-t-il désiré avoir un rapport sur la pauvreté?

MAURO POGGIA Je pense que ce genre de préoccupation touche les différents acteurs politiques à un moment donné. Après l'Europe et la Confédération en 2010, plusieurs cantons ont décidé de mettre en œuvre leur propre rapport sur la pauvreté. A Genève c'était en 2011 et le rapport est sorti en 2016. Il n'y a pas de sujet qui ne vienne sur la table par hasard. Une motion demandait de présenter une photographie de la pauvreté dans le canton de Genève avec un renouvellement régulier de cet examen. Très justement, le Grand Conseil a compris qu'il ne s'agissait pas de savoir seulement comment la pauvreté se présente aujourd'hui, mais comment elle va évoluer dans le temps et quels sont les impacts des mesures que l'on met en place pour essayer d'enrayer le phénomène.

De quelle manière avez-vous procédé?

C'est le département lui-même qui a mis en œuvre ce travail d'étude par le biais de la Direction générale

de l'action sociale qui a travaillé avec des services de l'Etat de Genève comme l'Office cantonal de la statistique, l'Hospice général, le Centre de compétences du RDU qui est notre revenu déterminant unifié qui permet de calculer les prestations sociales ou les HUG qui ont transmis une analyse épidémiologique de la situation en faisant le lien entre problèmes de santé et précarité d'une population. Nous avons ensuite proposé une approche théorique de la pauvreté pour tenter de la définir, en pointant les groupes à risques de pauvreté et les facteurs qui contribuent à cette pauvreté.

Quels sont les résultats qui vous ont le plus frappé?

L'augmentation des «working poors». Dans le canton, 5,5% des personnes qui travaillent sont dans des secteurs à risques de sombrer dans la pauvreté et 18% des bénéficiaires d'aides sociales sont des actifs occupés. Nous avons donc constaté que la précarité progresse. Et les prestations sociales augmentent, je dirais même qu'elles explosent dans certains domaines. Les personnes qui entrent dans les critères sont de plus en plus nombreuses. Non seulement elles augmentent, mais leurs situations se dégradent et donc les prestations qui servent à combler leurs revenus sont plus importantes. On a ainsi un double facteur d'augmentation. Le travail qui devrait être un rempart contre la pauvreté et la précarité ne joue plus ce rôle-là.

Comment l'expliquez-vous?

Il y a une forte concurrence sur le marché du travail et les personnes les moins formées n'y accèdent plus ce qui aggrave tous les indicateurs menant à pauvreté. La formation est essentielle pour acquérir un travail qui soit de nature à contrecarrer ce risque de précarité. Mon département est là pour combler les manques en termes de ressources d'une personne, mais nous devons travailler de concert avec d'autres départements comme celui la formation ou de l'économie. Nous avons d'ailleurs déjà mis en place la mesure CAP Formation, avant même la sortie du rapport. Ce «guichet unique» réunit l'Office cantonal de l'emploi, l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue ainsi que l'Hospice général. Il repose sur une équipe interdisciplinaire (assistants sociaux, psychologues, enseignants, etc.) et offre une prise en charge individualisée. Depuis 2013, 2500 jeunes ont été pris en charge et 80% sont retournés en formation.



Aujourd'hui, il y a un développement du chômage de longue durée et l'essor d'une catégorie de travailleurs qui, malgré leurs efforts, ne parviennent pas à subvenir à leurs besoins, les *working poors*. Selon l'Enquête sur les revenus et conditions de vie en Suisse (SILC), la part de population suisse qui vit dans un ménage pauvre en 2014 s'élève à 6.6% – soit environ 530 000 personnes –, alors que 13.5% sont «à risque de pauvreté». Une précarité potentielle que quatre cantons romands mettent en évidence (*Voir chiffres ci-dessous*).

Toutefois, le phénomène de la pauvreté reste complexe. Elle peut recouvrir plusieurs dimensions: matérielle, sociale et culturelle. L'exclusion des plus démunis emprunte une de ces trois voies ou comporte ses trois aspects. Aujourd'hui, grâce à la collaboration mise en place avec les différents départements cantonaux et aux données analysées dans les rapports sociaux, les Caritas régionales peuvent mieux cibler leurs actions pour lutter contre la pauvreté et être soutenues dans la création de programmes spécifiques. ■

Vulnérabilité et dignité humaine, plaidoyer pour un nouveau paradigme humaniste.

Genève, UniMail, SymposiumCaritasGE.ch, mardi 7 novembre 2017.

Organisé dans le cadre des 75 ans de Caritas Genève

La pauvreté vaudoise est-elle incompressible?

Conférence-débat, 16 novembre, Lausanne, salle du Parlement vaudois.

Organisé dans le cadre des 75 ans de Caritas Vaud

Quelles autres mesures pouvez-vous prendre?

L'Etat devrait uniquement combler des manques de revenus pour une personne qui ne peut pas travailler à plein temps. Pour quelqu'un qui travaille à plein temps, l'Etat ne peut se substituer à l'économie privée. Est-ce que les partenaires sociaux ne jouent pas leur rôle ou ne peuvent pas faire leur travail de manière efficace? Dans la culture helvétique, c'est à eux de fixer par convention collective des salaires minimum qui puissent permettre à une personne de vivre correctement; or on se rend compte que ce n'est pas le cas. Est-ce que le dumping salarial pour tous les secteurs dans lesquels il n'y a pas de convention collective est davantage une réalité qu'on l'imagine? Je pense qu'il ne faut pas jouer à l'autruche: il y a des personnes qui ont un coût de la vie inférieur aux nôtres, qui peuvent accepter des salaires inférieurs aux nôtres et malgré tout vivre convenablement, même confortablement là où ils vivent. Je pense évidemment aux travailleurs frontaliers. Cela peut être une aubaine pour des employeurs qui peuvent proposer des salaires inférieurs sachant qu'ils seront acceptés. Le rôle des partenaires sociaux est de sensibiliser nos employeurs à leur responsabilité sociale. Pas seulement pour faire travailler des gens qui sont ici et qui, par leur précarité, gangrènent le tissu social local et notre cohésion sociale directement, mais aussi pour fixer des salaires qui soient acceptables socialement et économiquement. Peut-être faudra-t-il revenir au débat sur l'instauration d'un revenu minimum ou du revenu de base inconditionnel. ■

Pour aller plus loin: Rapport sur la pauvreté dans le canton de Genève. www.ge.ch

TAUX DES PERSONNES À RISQUE DE PAUVRETÉ

14.1%

DE VAUDOIS

10%

DE FRIBOURGEOIS

11.5%

DE NEUCHÂTELOIS

18.7%

DE GENEVOIS



Soit au total, plus que la population de la ville de Genève!

253 680 PERSONNES



Anne-Claude Demierre

«Nous avons maintenant des pistes prospectives dans six domaines»

CARITAS Pourquoi décider d'établir un «Rapport social» pour le canton de Fribourg?

ANNE-CLAUDE DEMIERRE Nous souhaitons disposer d'un instrument évolutif. D'une boussole qui va guider nos actions dans le domaine de la lutte contre la pauvreté. En 2010, une Année européenne de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale a été décrétée. Dans ce cadre-là, nous avons fait un état des lieux de toutes les mesures qui étaient déjà mises en place (81). La même année, un postulat a été déposé qui demandait l'élaboration d'un rapport régulier sur la pauvreté.

Comment avez-vous procédé?

Nous avons voulu une vraie légitimité, avec une partie quantitative, mais aussi une partie qualitative. Sur la partie

quantitative, il fallait déjà se mettre d'accord sur la description des inégalités, sur les taux et coupler différentes bases de données, notamment celles fiscales cantonales que nous avons dû anonymiser. Nous souhaitons prendre en compte la fortune des gens et voulions avoir une photographie la plus juste possible de la situation de la pauvreté dans notre canton. Nous avons croisé ces données tant avec le contrôle des habitants, l'aide sociale, les subsides de formation que les prestations complémentaires AVS/AI. Nous sommes partis sur des références de l'année 2011 et avons pris en compte une population de 254 679 personnes – 311 000 en 2017 – en relation avec six domaines qui peuvent influencer le taux de pauvreté. Il est de 3% pour notre canton. Ces six domaines sont les ressources économiques, la santé, le travail, l'éducation (la formation, la culture), la famille (générations, égalité hommes-femmes) et le logement.

Comment avez-vous pu appréhender les résultats de ce rapport. Avez-vous mis des mesures en place?

Ce n'est pas seulement mon département qui est responsable de la lutte contre la pauvreté dans ce canton, mais toutes les directions de l'Etat de Fribourg y participent. Maintenant, nous avons une série de pistes prospectives, sur lesquelles nous allons travailler, ces prochaines années, pour lutter contre cette pauvreté. Si j'étais immédiatement venue avec des mesures, le rapport aurait été bloqué pour des questions financières. Nous avons donc sciemment choisi des pistes prospectives dans ces six domaines. Le rapport est cette boussole qui va nous guider sur les directions à prendre.

La formation des jeunes est-elle une de ces directions?

Quand on constate que 70% des gens à l'aide sociale n'ont pas de formation, les jeunes sans formation sont un souci pour le futur. C'est donc, effectivement, une piste importante et c'est pour cela, qu'il était indispensable que toutes les directions se coordonnent. Nous avons besoin de ces leviers. Nous avons donc une Commission pour les jeunes en difficulté qui réunit la direction de l'Instruction publique, la direction de l'Economie et de l'emploi, la direction des Institutions, de l'Agriculture, des forêts et puis ma direction. J'essaie vraiment de décloisonner le travail entre directions. Nous sommes aussi en train de revoir la loi sur l'aide sociale. Le rapport va nous permettre de l'adapter en conséquence.

Quelle mesure désirez-vous mettre en évidence?

Les pôles «insertions» sont, pour moi, une des mesures phares de lutte contre la précarisation. Nous avons constaté que les personnes étaient renvoyées d'un système à l'autre, de l'AI au chômage, en passant par l'aide sociale. Nous avons créé des «pôles-insertion» avec des équipes composées de conseillers ORP et d'assistants sociaux qui reçoivent la personne et réfléchissent, ensemble, quel projet construire pour lui proposer un projet de réinsertion. Nous avons un énorme succès. Plusieurs cantons sont venus voir notre modèle.

Comment voyez-vous les choses pour l'avenir.

Votre canton est-il assez armé pour faire face à la pauvreté?

Concernant le taux d'aide sociale des dix dernières années, nous avons un taux qui reste assez constant avec une population qui augmente. Donc, sur ce critère, je crois qu'on ne peut pas dire que les Fribourgeois se sont appauvris. Je pense que nous avons un système qui fonctionne bien avec les mesures que nous avons mises en place, notamment les allocations de maternité, une allocation pour les mamans sans activité lucrative, un plus à Fribourg. On travaille actuellement sur la mise en place de prestations complémentaires pour familles. Par principe, nous devrions sortir un nouveau rapport pour cette fin de législature ou au début de la prochaine. Nous pourrions voir l'évolution de la situation. Je pense que, en général, nous avons un système qui fonctionne plutôt bien, malgré ces 3% de la population touchés par la pauvreté. C'est vraiment ce que je retiens du rapport. En revanche, nous avons un risque de précarisation de 10% de la population. Nous ne devons pas baisser les bras, mais nous engager pour apporter des réponses aux personnes les plus fragilisées qui en ont besoin. ■

Pour aller plus loin: Rapport sur la situation sociale et la pauvreté dans le canton de Fribourg. www.fr.ch

CARTE D'IDENTITÉ

Conseillère d'Etat socialiste. Dirige le Département de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg depuis janvier 2007. Née le 16 août 1961 à Fribourg. Mariée trois enfants. Libraire. De 1991 à 2006, elle est conseillère communale à la tête de plusieurs dicastères (écoles, affaires sociales, culture, sport et tourisme) dans les exécutifs des villes de La Tour-de-Trême puis de Bulle, après la fusion de ces deux communes. Députée de la Gruyère de 1996 à 2006, elle préside le Grand Conseil en 2005. **Anne-Claude Demierre** est élue au Conseil d'Etat en 2006 et placée à la tête de la Direction de la santé et des affaires sociales.

Jean-Nathanaël Karakash

«Le salaire minimum est une manière de lutter contre la précarité»

CARITAS Pourquoi établir un «Rapport social» pour le canton de Neuchâtel?

JEAN-NATHANAËL KARAKASH A la fin de 2009, Caritas a lancé la décennie de lutte contre la pauvreté (2010-2020) en Suisse, à travers son projet «Réduire la pauvreté de moitié». Le Conseil fédéral a publié, la même année, son rapport «Stratégie globale de la Suisse en matière de lutte contre la pauvreté» qui invitait cantons, communes et organisations non-gouvernementales (ONG) à s'organiser pour mettre en œuvre un véritable programme. Et, en date du 31 août 2010, le Grand Conseil neuchâtelois a accepté, sans opposition, une motion interpartis de gauche intitulée: «Il faut connaître l'ampleur et l'évolution de la pauvreté pour la combattre!» qui invitait le Conseil d'Etat à présenter, tous les deux ans, une étude décrivant l'ampleur et l'évolution de la pauvreté dans le canton de Neuchâtel, de manière à permettre une évaluation et un suivi des politiques publiques mises en œuvre pour lutter contre ce phénomène. Notre «Rapport social» est donc sorti en 2015.

Pourquoi le Parlement neuchâtelois a-t-il accepté sans réserve cette motion?

Il y a clairement une sensibilité sur cette question-là dans le canton. Une volonté de lutter contre la pauvreté et de donner des réponses à des problématiques sociales. L'ambition n'était pas de faire un rapport d'intention politique, mais un rapport statistique destiné à être mis à jour régulièrement avec une série de fiches qui couvre l'ensemble des prestations sociales et sont destinées à être actualisées plusieurs fois par législature. Pour nous, ce rapport a été l'occasion de faire, d'une part, un point de la situation sociodémographique du canton, de la réalité vécue par la population et, d'autre part, de voir les outils que nous mettons déjà en œuvre. C'est une photographie et un exercice de recueil et de concentration d'informations dans un seul document de référence extrêmement utile face à un dispositif qui est devenu complexe, difficile à appréhender, difficile à comprendre. Le «Rapport social» permet de remettre de la clarté sur le dispositif qu'on déploie justement pour répondre aux besoins de la population.

Vous avez déjà mis en œuvre un salaire minimum, une mesure pionnière?

Oui, mais cela n'est pas lié à la sortie du «Rapport social». Il est issu d'une votation populaire de novembre 2011. Nous sommes effectivement le premier canton à avoir institué un salaire minimum, fixé à 20 francs l'heure. Soit 3640 francs mensuellement, douze fois par an, sur la base d'une semaine

de 42 heures. Le Tribunal fédéral a autorisé sa mise en œuvre, car notre décision parlementaire est conforme avec le principe constitutionnel de la liberté économique et avec le droit fédéral. J'en suis très satisfait. Cela améliorera la situation de quelque 2700 personnes. Ce sont en grande majorité des femmes et des travailleurs à temps partiel. La mesure est positive pour eux, mais aussi pour la collectivité, souvent amenée à leur apporter des compléments de revenu.

Avez-vous pu néanmoins mettre en place des actions concrètes grâce à ce «Rapport social»?

Nous avons mené des actions basées sur une série de données qui sont reproduites dans ce rapport, mais on ne peut pas dire que cette démarche, qui consiste à condenser un maximum d'informations dans un seul rapport, nous a amenés à prendre des décisions et à aboutir à un programme d'actions politiques. Il s'agit plus d'un outil de références qui permet d'avoir une vue d'ensemble du dispositif des différentes prestations sociales. En fonction des évolutions que nous observerons, nous en tirerons des besoins d'actions.

Donc aucune nouvelle stratégie pour l'instant?

Le périmètre de la politique sociale a été, pour certains, une surprise. La question de la lutte contre la pauvreté était, pour eux, synonyme d'aide sociale, alors que c'est beaucoup plus complexe. Pour résumer en une phrase notre stratégie: c'est que tous nos efforts tendent à tenter de limiter l'évolution des besoins. Cela passe principalement par la reconnaissance du travail, la prévention de l'exclusion et un effort soutenu d'appui à l'insertion sociale et à l'intégration professionnelle.

Votre canton est-il assez armé pour faire face à la pauvreté de ses concitoyens?

Nous avons une politique sociale bien développée qui permet de lutter contre la pauvreté, mais dans le cadre des possibilités financières qui sont les nôtres. Il serait faux de penser que l'Etat, à lui seul, puisse répondre à ce problème, même si le salaire minimum est déjà une manière de le faire. C'est un défi plus large et plus sociétal avec une responsabilité collective. Un ensemble général de politiques peut permettre d'y arriver, portées ensemble par les collectivités, la population et les acteurs économiques. ■

Pour aller plus loin: Rapport social 2015. www.ne.ch



CARTE D'IDENTITÉ

Conseiller d'Etat socialiste. Dirige le Département de l'économie et de l'action sociale du canton de Neuchâtel depuis le 19 mai 2013. **Jean-Nathanaël Karakash** est né le 17 mai 1979 à Genève. Marié, deux enfants. Ingénieur EPFL en systèmes de communication. De 2007 à 2008, il est conseiller stratégique auprès du Département de l'économie. Entre 2006 et 2008, il est conseiller communal à Fleurier, puis de 2009 à 2013, conseiller communal à Val-de-Travers. 2002-2005, président du Parti socialiste neuchâtelois. Il est député au Grand Conseil entre 2001 et 2007 et de 2000 à 2006, conseiller général à Môtiers puis à Fleurier.

Une énergie nouvelle pour Caritas Lucerne

Texte: Urs Odermatt

Caritas Lucerne a passé par des moments difficiles, au début de cette année, mais elle poursuit sa lutte contre la pauvreté et joue toujours un rôle majeur en Suisse centrale.

Ayant perdu deux gros mandats dans le domaine de l'asile et des réfugiés, Caritas Lucerne a dû réduire son personnel, au début de 2017: l'effectif est ainsi passé de 370 à 160 personnes. Ce fut une tâche herculéenne. Malgré cela, Caritas reste bien en place et travaille avec une énergie nouvelle. Les valeurs et l'orientation restent les mêmes. Elle continue de jouer un rôle majeur en Suisse centrale en s'engageant contre la pauvreté et en favorisant l'intégration sociale et professionnelle.

Caritas Lucerne propose des offres et réalise des projets pour les personnes en situation de pauvreté ou au chômage ainsi que pour les migrantes et les migrants. A côté de la consultation sociale et de conseil sur la gestion des dettes, elle soutient différents projets visant l'intégration sociale, comme les épiceries Caritas, la CarteCulture ou les parrainages «avec moi». Elle gère le Service d'interprétation de Suisse centrale et mène des projets d'intégration avec des médiateurs interculturels.

Nos programmes d'intégration professionnelle offrent un vaste éventail de possibilités de formation et de travail dans des entreprises artisanales ou de service pour des chômeuses et des chômeurs et des personnes bénéficiant de l'aide sociale. Quelque 1800 personnes y participent chaque année. Les programmes de Caritas visent leur intégration sociale et professionnelle.

Nous proposons des formations pour des bénévoles dans différents domaines: accompagnement de personnes gravement malades ou en fin de vie, soutien linguistique et aide à l'intégration. Précisément, l'intégration de personnes migrantes dans notre société reste une de nos tâches importantes, ici. Les connaissances et le savoir-faire dans les questions interculturelles sont une composante récurrente dans toutes les tâches liées à l'intégration sociale et professionnelle.

Soins palliatifs

Le travail des bénévoles est une composante essentielle des soins palliatifs. Depuis de nombreuses années, Caritas Lucerne forme des bénévoles dans l'accompagnement de personnes gravement malades ou en fin de vie et soutient des groupes locaux. Son souhait est de développer encore davantage son activité d'information et de conseil pour un engagement bénévole dans les soins palliatifs. Pour ce faire, des travaux de mise en réseau et de lobbying avec le monde politique et des institutions sont en cours.

Nextbike, une entreprise sociale

Le système de location de vélos, géré par Caritas Lucerne, connaît un boom et une constante progression. Actuellement, 700 vélos, dans plus de 170 stations, sont disponibles à Sursee et de Lucerne à Stans. Le système fonctionne grâce à l'intervention de collaborateurs du Service vélos de Caritas, qui entretiennent les bicyclettes et, au besoin, les déplacent d'une station à l'autre.

Soutien linguistique et préparation à l'emploi

Le programme s'adresse aux jeunes migrants jusqu'à 20 ans. Ces jeunes reçoivent un soutien professionnel et personnel par le biais de cours de langues orientés vers la pratique, d'un enseignement des mathématiques et d'informatique ainsi que d'interventions ciblées dans le monde du travail. Ce programme permet de renforcer la confiance en soi. Cette offre a été très largement développée en raison de la forte demande. Actuellement, 270 jeunes environ y participent.

Service d'interprétation de Suisse centrale

Le Service d'interprétation de Suisse centrale existe depuis plus de dix ans. Le nombre d'heures d'utilisation augmente chaque année; l'année dernière, ledit service a consacré plus de 25 000 heures à la médiation d'une cinquantaine de langues. Les interventions se répartissent dans les domaines de la formation, de la santé et du social dans tous les cantons de Suisse centrale.



Environ 700 vélos Nextbike roulent en Suisse centrale. Le système de location est exploité par Caritas Lucerne en tant qu'entreprise sociale.



BIO

1990 Naissance le 12 novembre à Lausanne.

2000 Il a 10 ans et enregistre ses premières émissions radio sur cassettes.

2004 Décide que le temps des jeux est révolu. Prends des cours de radio en ligne.

2007 La RTS l'engage pour *Génération 07*, des jeunes commentant la politique. Il fâche Pascal Couchepin avec une question impertinente.

2009 Barrigue lui propose de collaborer au journal *Vigousse*.

2011 Engagé par One FM en 2009, il fait la matinale de LFM, dès 2011.

2014 Anime *Namasté* sur Couleur 3 et devient ambassadeur de Terre des hommes.

2017 Pour l'émission *Aujourd'hui*, il est accompagné de l'écologiste Marc Muller et sillonne la Suisse romande, tout l'été, dans un bus électrosolaire.

2017 A la tête de l'émission radio *Premier rendez-vous* sur RTS La 1^{ère}, Jonas Schneiter anime aussi le jeu *C'est ma question* à la Télévision Suisse romande.

Pour aller plus loin:

www.jonas-schneiter.com

JONAS SCHNEITER

«*La précarité, c'est juste à côté*»

L'homme de radio et de télé, organisateur malicieux de premiers rendez-vous et producteur d'émissions insolites s'engage aussi pour les plus démunis.

«Je ne me sentais pas du tout concerné par la pauvreté jusqu'en 2012. La lucidité m'est arrivée un vendredi soir, à l'âge de 22 ans. J'accompagnais, en tant que journaliste, une équipe des Urgences sociales de Lausanne. Nous débarquons alors dans l'immeuble juste à côté de chez moi: au sous-sol, la cage d'escalier abritait une femme et son fils. Ils semblaient vivre là, dans la nuit et dans une humidité glaciale. Je me souviens que la femme ressemblait à ma mère, le gamin aurait pu être mon petit frère. Depuis, c'est cette vision qui me poursuit lorsqu'on parle de précarité. Il s'agit peut-être de quelqu'un qui me ressemble et qui se trouve à quelques mètres de moi. A partir de ce moment, j'ai pris conscience de ma propre fragilité. J'ai commencé par contrôler l'état de mes finances. J'ai vu que j'avais fait plein de petits crédits. Il suffisait que mon revenu soit divisé de moitié et je pouvais, moi aussi, basculer dans la précarité. Aujourd'hui, je suis prêt à m'engager auprès des jeunes pour participer à la prévention contre le petit crédit et le surendettement.

Reconnaître que la pauvreté n'est pas un phénomène de la marge, mais bien une partie de ce que nous sommes et ce que nous pourrions, nous aussi, devenir permet de ne pas faire sortir du système, de nos groupes d'amis ou de notre famille, ceux qui n'ont plus grand-chose. Cela n'a jamais été mon cas, mais, objectivement, c'est aussi une histoire de chance. Mes parents se sont séparés quand j'avais 10 ans. Ma mère a dû retravailler. Elle était infirmière à domicile avec un petit salaire. Elle a


vraiment dû se battre en multipliant les boulots pour s'en sortir. Je ne m'en suis pas rendu compte. J'étais heureux et déjà l'esprit complètement absorbé par ma passion radiophonique. Je ne sais pas pourquoi ce média m'intéressait, à l'époque. Peut-être l'envie d'aller voir dans les coulisses. Comprendre comment ça marche. Rendre les choses plus transparentes. Si je veux être honnête, c'est aussi pour avoir une part de reconnaissance. A 17 ans, c'est assez paradoxal, j'ai eu la chance de me fâcher avec Pascal Couchepin qui m'a rudoyé en direct à propos d'une question que je lui posais. Et cela a fait le buzz. Après, j'ai beaucoup travaillé sur des radios privées, avant d'être engagé par la RTS. Je suis un fou de boulot. Un jour, à mon réveil, je ne retrouvais plus la porte de la salle de bain. Un burn-out. Grâce à cela, j'ai redéfini ce que voulait dire «être ambitieux». Pour ma vie privée et pour mon engagement envers les autres. Je suis devenu ambassadeur à Terre des hommes et je participe, à la mi-décembre, à l'émission *Cœur à Cœur*, enfermé dans un studio de verre à Lausanne, six jours non-stop pendant lesquels le public peut programmer sa musique en échange de dons au profit de la lutte contre la précarité en Suisse. Selon moi, il faut aussi déresponsabiliser les gens sans les victimiser. L'idée est de se dire: «Je ne suis pas le problème, donc je suis la solution!» ■

Propos recueillis par Corinne Jaquiéry avec des extraits de son texte pour le livre *Itinéraires entrecoupés*, de Ghislaine Heger.

Collaboration avec Christian Mukuna

Textes par Sébastien Winkler

Souhaitant pouvoir présenter ses prestations différemment, Caritas Neuchâtel et Christian Mukuna ont décidé de s'associer afin de traiter le sujet grave de la pauvreté avec humour.

A portrait of Christian Mukuna, a man with short dark hair and a beard, smiling broadly. He is wearing a dark blue button-down shirt. The background is a plain, light grey color.

C'est à l'occasion de son repas de soutien de 2016, que Caritas Neuchâtel a pu, pour la première fois, compter sur la présence de Christian.

«Caritas Neuchâtel s'engage depuis plus de 60 ans à promouvoir une société équitable, tolérante et solidaire. Notre mission est plus que jamais indispensable: accueillir, accompagner et défendre les personnes et les familles de notre canton qui vivent des difficultés sociales, indépendamment de leur confession et de leur origine.»

Ce message qui a tant de fois été répété ne l'a, jusqu'à aujourd'hui, jamais été de manière décalée. Un des projets de Caritas Neuchâtel, pour cette année 2017, est de faire passer un message basé sur le rire au travers de sketches audiovisuels et avec le soutien de notre ambassadeur neuchâtelois de l'humour: Christian Mukuna.

C'est à l'occasion de son repas de soutien de 2016, que Caritas Neuchâtel

a pu, pour la première fois, compter sur la présence de Christian Mukuna. Le jeune humoriste neuchâtelois était venu présenter une partie de son spectacle AOC, dans lequel il revenait sur les problématiques liées à la migration et à l'intégration, thèmes bien connus de Caritas.

La soirée fut un succès, et nul doute que la présence de Christian Mukuna y a été pour quelque chose. Cette soirée fut donc la porte ouverte à d'autres formes de collaboration entre notre association et l'humoriste. L'idée est de pouvoir montrer le travail de Caritas Neuchâtel sous un autre angle. La diffusion de petits sketches, au travers des réseaux sociaux et d'internet, permettrait à Caritas de toucher une nouvelle population.

Dès lors, le jeune humoriste, qui a le vent en poupe, n'hésite pas à proposer des idées novatrices à l'équipe de Caritas Neuchâtel et à donner de sa personne pour faire parler de notre travail. Le projet est donc lancé pour l'automne 2017. Il s'agit d'une websérie de trois épisodes diffusée au travers des réseaux sociaux et sur les supports numériques de Caritas. Le projet de Christian est de mettre en avant les idées reçues que les gens se font de la vie d'artiste, tout en parlant des avantages des prestations de Caritas. Nous ne vous en disons pas plus, la suite est à visionner sur notre page Facebook et notre site internet. ■

www.facebook.com/CaritasNeuchatel
www.caritas-neuchatel.ch

Portrait

Christian n'a que quelques mois lorsque ses parents fuient le régime de Joseph-Désiré Mobutu, dictateur qui préside la deuxième République démocratique du Congo, rebaptisée Zaïre. Au Congo, son père était diamantaire et sa mère encore aux études. Arrivée en Suisse au début des années 1990, la famille obtient le statut de réfugiée politique et, après quelques mois dans un centre du Val-de-Travers, les Mukuna déménagent à Neuchâtel. C'est durant cette période que ses parents côtoient les services de Caritas Neuchâtel.

Lorsqu'il était enfant, Christian voulait exercer un métier qui aiderait les gens. Il se voyait médecin, avocat, architecte. C'est finalement sur scène qu'il trouvera sa place. Son humour, Christian Mukuna s'en sert dès son plus jeune âge pour faire rire son père. Ce dernier travaille dans la sécurité et rentre, le soir, en ayant subi des insultes racistes, voire reçu des coups. «Je suis quelqu'un de très observateur», remarque le jeune homme. Son père aime regarder des acteurs américains ou congolais à la télévision. Alors, Christian rejoue des scènes de films. «Mon père rigolait. Pendant ce temps, il n'était plus triste.»

En parallèle à ses études de commerce, il commence le théâtre. En 2014, tout s'accélère. Christian obtient un rôle dans la série de la RTS Station Horizon. L'année suivante, c'est la révélation au concours «Talents pour rire» du Festival Morges-sous-rire. «C'est un ami journaliste qui a dû me pousser à participer» ajoute-t-il. Sur place, il affronte des jeunes talents comme Thomas Wiesel qui ont déjà «une expérience radio». «Je ne vais pas gagner», se dit-il. Lorsqu'on annonce le nom du gagnant, son nom, il n'arrive pas à y croire.

Du jour au lendemain, les médias s'intéressent à lui. A 27 ans, il devient «l'humoriste neuchâtelois». Aujourd'hui, deux ans plus tard, il semble s'être trouvé. Ses projets n'arrêtent pas et, depuis cette année, il se consacre à 100% à son métier d'acteur, tout en continuant une formation en droit économique à la Haute Ecole de gestion de Neuchâtel. Grâce au soutien de la Ville de Neuchâtel, c'est en direction de Paris que Christian s'envolera en 2018.



Depuis cette année, Christian Mukuna se consacre à 100% à son métier d'acteur.

Des repas livrés aux structures parascolaires: un créneau qui se développe

Textes par Sébastien Winkler

L'Espace des Solidarités livre, depuis plusieurs années, des repas de midi à de nombreuses structures d'accueil liées à l'enfance. Depuis la rentrée scolaire de 2017, notre équipe de cuisine est responsable des structures parascolaires du Val-de-Ruz, soit environ 160 repas répartis sur sept sites. Un défi à la hauteur de nos ambitions.

Créé en 2000, l'Espace des Solidarités a vécu plusieurs phases dans son développement, notamment en 2008, lorsqu'il a déménagé à l'Hôtel des associations et, en janvier 2014, lorsqu'il a reçu de l'Etat le statut d'entreprise sociale. Aujourd'hui, un pas de plus est franchi avec la convention de collaboration signée entre Caritas Neuchâtel et la commune de Val-de-Ruz.

Stratégie et développement

Après dix-sept ans d'activité, l'Espace des Solidarités se positionne plus que jamais comme un acteur incontournable de l'insertion et prend son rôle d'entreprise sociale très au sérieux. Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'Espace des Solidarités fait officiellement partie des activités régulières de Caritas Neuchâtel. La capacité à répondre à la mission qui est la nôtre passe obligatoirement par un développement des affaires. C'est donc grâce à un travail de qualité et à une équipe professionnelle que l'Espace des Solidarités a vu le nombre de ses repas augmenter significativement, ces six dernières années. Ce sont en effet entre 400 et 580 repas qui sortent, chaque jour, de nos cuisines.

Structures parascolaires

L'Espace des Solidarités livre depuis quelques années déjà, à Neuchâtel, des structures parascolaires d'accueil liées à l'enfance, comme Le Tipi ou Le Serpentin. Depuis le début de cette activité, nous veillons à proposer aux enfants qui nous sont confiés des repas savoureux, équilibrés et de qualité. La qualité et la mission de notre travail amènent donc de nouvelles entités à solliciter nos services.

Nous avons récemment répondu à un appel d'offres pour livrer sept structures parascolaires dans le Val-de-Ruz, soit un total de 160 repas par jour. Bien qu'ayant été en concurrence avec d'autres acteurs importants de la livraison de repas, nous avons obtenu cet important mandat qui se présente comme un défi mais également comme une incroyable opportunité de développement. Notre capacité à répondre à ce nouveau volume passe obligatoirement par de nouveaux investissements: un nouveau véhicule, du matériel de cuisine supplémentaire et de nouveaux collaborateurs.

Chaque jour, ce sont environ 160 repas qui doivent être livrés chauds dans les 7 structures parascolaires du Val-de-Ruz.



L'Espace des Solidarités à la rue Louis-Favre 1 à Neuchâtel.



Nous avons récemment répondu à un appel d'offres pour livrer 7 structures parascolaires dans le Val-de-Ruz, soit un total de 160 repas par jour.

Parfaite adéquation entre la mission et l'histoire de l'Espace des Solidarités

L'obtention de ce mandat est en parfaite adéquation avec la mission et l'histoire de l'Espace des Solidarités. Cela lui permet de s'agrandir pour prétendre à une plus grande autonomie financière. Cela permet, surtout, d'engager trois ou quatre bénéficiaires de l'aide sociale (2,5 EPT) avec un emploi stable et durable. Grâce à cette nouvelle mission, nous nous donnons les moyens d'engager durablement, dans le domaine de la restauration, des personnes exclues du premier marché du travail. Rien ne pousse l'Espace des Solidarités à s'agrandir. Simplement, nous croyons à son développement et en sa capacité à créer des emplois durables réservés à ces personnes. Nous souhaitons tenter l'innovation pour redonner un travail rémunéré à des personnes qui ont perdu tout espoir d'en retrouver un.

Après quelques semaines de collaboration avec le Val-de-Ruz, les premiers échos sont positifs. Les principaux intéressés, les enfants, nous ont communiqué leur grande satisfaction et la nouvelle organisation de l'équipe de cuisine et de livraison sont de plus en plus efficaces.

L'Espace des Solidarités, c'est:

1. Un lieu d'accueil ouvert et convivial.

L'Espace des Solidarités est un lieu de rencontre et d'échange ouvert à toute personne sans distinction de confession et d'origine. Un repas chaud, équilibré et à prix modique (5 fr.) est servi quotidiennement à une trentaine de personnes. Des animations sont organisées, les après-midi.

2. Une entreprise sociale.

Jusqu'en 2013, l'Espace des Solidarités était un programme d'insertion. Depuis 2014, il est devenu une entreprise sociale reconnue officiellement par l'Etat, la première d'ailleurs à l'être selon le concept cantonal. Au niveau fédéral, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a également considéré que l'Espace des Solidarités répond en tous points à la logique d'une entreprise du premier marché du travail et que les postes créés correspondent à de véritables contrats de travail.

3. Un Espace Café à l'Hôtel des associations.

L'Espace des Solidarités occupe le rez-de-chaussée de l'Hôtel des associations qui a été inauguré en octobre 2008. L'Espace Café est ouvert tous les matins de la semaine. ■

L'Espace des Solidarités en chiffres

- 10 000 repas par an servis tous les jours de la semaine dans son lieu d'accueil.
- Plus de 70 000 repas annuels préparés et livrés chez nos clients.
- 7 postes de travail créés pour des bénéficiaires de l'aide sociale.
- Plusieurs apprentis formés aux métiers de la cuisine.
- Une vingtaine d'ateliers et d'animation de promotion de la santé par année.
- Une dizaine de bénévoles actives et fidèles.



La CarteCulture dans le canton de Neuchâtel

Textes par Sébastien Winkler



*La **CarteCulture** dans le canton de Neuchâtel a été lancée en date du 16 avril 2015. Retour sur le lancement et les deux premières années de ce projet dont la phase test se terminera en 2017.*

En Suisse et selon les sources, entre 700 000 et 900 000 personnes sont touchées par la pauvreté. Bien que l'Etat protège les individus et les familles de la pauvreté absolue, les problèmes financiers génèrent l'exclusion sociale et l'isolement de celles et de ceux qui en sont frappés. La **CarteCulture** de Caritas, active depuis des années dans plusieurs cantons de Suisse, permet aux personnes touchées par la pauvreté de prendre part à la vie en société.

La CarteCulture dans le canton de Neuchâtel

Le projet **CarteCulture** dans le canton de Neuchâtel a été lancé au printemps 2015. Le processus d'affiliation des bénéficiaires a été un succès. Nous escomptions un taux de réponse de 10% environ, soit l'établissement de 4500 cartes au maximum. A ce jour, nous avons établi plus de 9000 cartes, plusieurs cartes pouvant être délivrées dans une même famille.

Nous comptons, aujourd'hui, une soixantaine de partenaires dans le canton de Neuchâtel. Parmi eux, nous sommes très heureux de pouvoir compter sur le Niff, Festineuch ou Arcinfo. Après plus d'une année d'existence, la **CarteCulture** a montré son utilité aux partenaires de la première heure et en a récemment convaincu d'autres qui nous semblaient incontournables, comme Cinepel SA, Neuchâtel Xamax FCS ou encore le Service de la navigation des lacs de Neuchâtel

La **CarteCulture** de Caritas, active depuis des années dans plusieurs cantons de Suisse, permet à tout le monde de prendre part à la vie culturelle.

et de Morat. Il est important de souligner que la majorité des piscines et des patinoires du canton octroie une réduction de 50%, ce qui en fait une des prestations les plus utilisées par les détenteurs de la **CarteCulture**.

Certains partenaires craignaient de reconnaître la **CarteCulture** au vu du potentiel important de bénéficiaires. Il faut savoir que tout bénéficiaire d'un subside de caisse maladie peut demander de bénéficier de cette prestation. Après plusieurs mois d'expérience, nous constatons que l'utilisation de la carte est rapidement entrée dans les mœurs sans, pour autant, que nos partenaires voient leurs entrées être «cannibalisées». C'est pour cette raison que les dernières réticences à une collaboration ont maintenant été levées.

Nos données statistiques montrent que la carte est utilisée et répond à un réel besoin. Les partenaires, les bénéficiaires et les diverses organisations publiques et privées des domaines de la culture, du sport et de la formation sont positifs et nous le répètent souvent.

La mesure de l'impact réalisée à l'échelle nationale met en exergue les chiffres suivants.

Sur l'utilisation des offres:

- 89% des répondants ont utilisé la **CarteCulture** au moins une fois. Elle est employée le plus souvent pour des entrées au concert, au cinéma, au théâtre, au cirque, au musée, au zoo ainsi qu'à la piscine, à la patinoire, au centre de fitness, etc. En particulier, les familles avec enfants déclarent utiliser ces offres.
- Si les trois quarts des utilisateurs n'ont aucune peine à présenter la **CarteCulture** à la caisse, 14% ont de légères réticences et 9% de grosses réticences à le faire.
- Ils sont 84% à estimer que les partenaires de l'offre l'acceptent sans problème.

Sur l'impact:

- Pour les utilisateurs, la **CarteCulture** a surtout pour effet de leur donner accès à des activités auxquelles ils auraient autrement dû renoncer.
- Grâce à la **CarteCulture**, on entreprend des activités qu'on n'aurait autrement pas pu s'offrir (69%) ou qu'on n'aurait pas réalisées sans elle (58%).
- Principalement, les utilisateurs de longue date et ceux qui ont un niveau de formation élevé déclarent pouvoir s'offrir, grâce à la **CarteCulture**, des activités qu'ils n'entreprendraient pas autrement.
- 60% indiquent qu'ils ont pu élargir leurs connaissances grâce à la **CarteCulture** (en priorité dans le domaine de la culture/du théâtre/du musée).
- 46% s'estiment mieux informés.
- 46% sont d'avis que leur bien-être s'est, dans l'ensemble, amélioré. Environ 30% déclarent faire plus de sport grâce à la **CarteCulture**.
- Par ailleurs, 29% se sentent moins seuls depuis qu'ils utilisent cette carte.
- 31% indiquent que l'utilisation influence positivement leur confiance en eux.

La **CarteCulture** du canton de Neuchâtel s'inscrit dans un projet du réseau Caritas en Suisse. La carte est donc acceptée dans toute la Suisse ainsi que dans nos épiceries. C'est dans le cadre de cette collaboration nationale que nous avons récemment développé le nouveau site de la **CarteCulture** du canton de Neuchâtel.

Plus ergonomique et plus visuel, ce nouveau portail est compatible avec les smartphones et les tablettes. Les utilisateurs pourront directement trouver les offres des partenaires les plus proches grâce au «géotaging». Les offres sont ainsi répertoriées en fonction de la position de l'utilisateur avec son téléphone portable et visible sur une carte. Nous vous encourageons à aller consulter ce site pour voir les nombreuses offres disponibles dans le canton de Neuchâtel et dans toute la Suisse. ►

www.carteculture.ch/fr/canton-de-neuchatel/offres/trouver-une-offre/

À ce jour, nous avons établi plus de 9'000 cartes.





Le projet **CarteCulture** a été officiellement lancé au Quartier Général, centre d'art contemporain à La Chaux-de-Fonds en date du 16 avril 2015 au cours d'une soirée fort réussie mêlant discours, musiques et impro. Cocktail de démarrage parfait pour notre projet.

Fin de la phase pilote et pérennisation de la prestation

La phase test 2014-2016 a permis de consolider le dossier et de lancer la phase opérationnelle. Cette période arrive à son terme, à la fin de cette année.

Durant la phase test, nous avons pu compter sur le soutien important des Villes de Neuchâtel, de la Ville de La Chaux-de-Fonds, de celle du Locle ainsi que sur celui de l'Etat de Neuchâtel. La contribution de la Loterie Romande nous a également permis de procéder au lancement de ce projet. Le soutien important de ces entités n'était cependant là que durant la phase test.

Afin de pouvoir consolider et pérenniser cette prestation dont l'utilité ne faisait aucun doute, nous étions donc dans l'obligation de rechercher un financement pour les prochaines années. Sans le soutien de nombreux donateurs, nous ne pourrions pas garantir le maintien de cette activité.

Les charges annuelles en rapport avec la **CarteCulture** se montent à environ 30 000 fr. Ces dernières comprennent le travail de prospection de nouveaux utilisateurs, le contrôle de leur situation (subside ou non), l'établissement et l'envoi de nouvelles cartes ainsi que l'acquisition de nouveaux partenaires.

C'est au travers du Conseil cantonal de la facture sociale qu'une solution a été trouvée pour financer, à long terme, la **CarteCulture** dans le canton de Neuchâtel (*lire encadré*).

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier très chaleureusement les partenaires, les diverses organisations publiques et privées des domaines de la culture, du sport et de la formation de leur soutien et de la confiance qui nous est accordée. Sans ces soutiens, le projet de **CarteCulture** dans le canton de Neuchâtel n'aurait pas pu voir le jour. ■

La facture sociale

La facture sociale harmonisée résulte de la volonté du Conseil d'Etat d'harmoniser les taux de financement des prestations d'action sociale (aide matérielle et aides en amont). Avant 2015, les prestations sociales à la personne délivrées dans le canton de Neuchâtel étaient, dans leur grande majorité, à la charge exclusive de l'Etat (Canton et parfois Confédération). Désormais, non seulement l'aide matérielle, mais également des dépenses de prévoyance sociale plus nombreuses (par ex: subsides LAMal, bourses d'études, etc.) sont à la fois financées par le canton, à hauteur de 60%, mais aussi par les communes (40%), le tout dans une opération financièrement globalement neutre.

Appels à votre soutien

Caritas Neuchâtel compte sur vous pour donner un coup de pouce à des personnes ou à des familles en difficulté. Mentionnez le numéro de l'appel que vous souhaitez soutenir sur votre bulletin de versement, et votre don sera intégralement versé à la situation présentée. Afin de réunir ces sommes, chaque don, quel que soit son montant, est important!

Appel n° 58

A l'âge de 54 ans, Madame S. a été licenciée, cet hiver, de son poste d'infirmière assistante. Seule, elle n'a aucune famille sur laquelle elle peut compter. Sa situation financière reste saine, mais modeste. Son revenu au chômage est de 2700 fr. net. Malgré sa recherche intensive d'un nouvel emploi, son âge la défavorise fortement. Un soutien de **800 fr.** lui permettrait de rattraper des factures de médecin en retard.

Appel n° 59

Monsieur X. est un jeune père divorcé qui a perdu son emploi. La chute de ses revenus a engendré un fort retard de loyer. Dépressif à la suite de sa séparation, il s'est laissé aller sans plus réussir à gérer son quotidien. Son licenciement dû à une restructuration de son entreprise (il n'est pas le seul) péjore tant son moral que sa situation financière. Nous vous sollicitons pour participer à l'effort financier de ce jeune père à hauteur de **800 fr.**

Appel n° 60

Madame V. vit seule avec ses deux enfants de 11 et de 5 ans. Elle est arrivée en fin de droit et a dû être hospitalisée pour dépression. Toujours suivie psychologiquement, les factures sont lourdes dans le budget. Malgré ses difficultés, elle reprend courage et ne veut pas dépendre de l'aide sociale. Nous vous sollicitons pour régler des participations médicales en retard à hauteur de **200 fr.**

Appel n° 61

Après une séparation conflictuelle, Madame O. se retrouve dans une situation financière très délicate. Avec trois enfants aux études et son modeste revenu, il lui est impossible de faire face à toutes ses charges. Un petit coup de pouce à hauteur de **200 fr.** serait le bienvenu pour aider cette maman.

Les appels précédents ont permis de récolter les montants suivants:

Appel n° 54:	200 fr.	Montant sollicité: 300 fr.
Appel n° 55:	580 fr.	Montant sollicité: 450 fr.
Appel n° 56:	590 fr.	Montant sollicité: 550 fr.
Appel n° 57:	830 fr.	Montant sollicité: 700 fr.

Lorsque votre générosité permet de dépasser notre demande, nous versons l'argent à un bénéficiaire dans une situation et pour des besoins similaires.

Nous vous remercions de votre soutien et de votre générosité.

MERCI DE VOS DONNÉS!

COMPTE POSTAL 20-5637-5

ADRESSES

Direction et administration

Rue du Vieux-Châtel 4 / Case postale 209
2002 Neuchâtel 2
Tél. 032 886 80 70
caritas.neuchatel@ne.ch

Consultation sociale

Rue du Vieux-Châtel 4 / Case postale 209
2002 Neuchâtel 2
Tél. 032 886 80 70
caritas.neuchatel@ne.ch

Horaires du service

Lundi à vendredi: 8 h 30 - 12 h
Mardi et jeudi: 14 h - 17 h

Horaires des permanences - Consultation sociale

Mardi et jeudi: 15 h - 17 h

Horaires des permanences - Migration

Mardi: 10 h 30 - 12 h

Espace des Montagnes

Rue du Collège 21
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 886 80 60
caritas.neuchatel@ne.ch

Horaires de l'accueil

Lundi: 14 h - 17 h
Jeudi: 14 h 30 - 16 h 30

Epiceries

Epicierie - La Chaux-de-Fonds
Rue du Collège 13
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 964 12 70
caritas.epiceriecdf@ne.ch

Epicierie - Neuchâtel
Avenue de la Gare 39
2000 Neuchâtel
Tél. 032 721 28 87
caritas.epiceriene@ne.ch

Horaires des Epiceries

Lundi: 14 h - 18 h
Mardi à vendredi: 8 h 30 - 12 h et 14 h - 18 h
Samedi: 8 h 30 - 12 h

Le Pantin

Rue de la Ronde 5
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 964 13 44
caritas.edm@ne.ch

Horaires d'ouverture

Lundi à vendredi: 9 h 30 - 14 h

Le Vestiaire - Au Petit Bonheur

Passage de Marval 1
2000 Neuchâtel
032 725 54 00

Espace des Solidarités

Rue Louis-Favre 1
2000 Neuchâtel
Tél. 032 721 11 16
eds@ne.ch

Horaires du lieu d'accueil

Lundi à jeudi: 9 h 30 - 16 h
Vendredi: 9 h 30 - 14 h

www.caritas-neuchatel.ch

AGENDA

Prochains Café des Proches Aidants

- **Le lundi 30 octobre 2017 à 15 h**
Café de l'Aubier, rue du Château 1, Neuchâtel
- **Le samedi 25 novembre à 9 h**
AROSS, Rue de la Banque 7, Le Locle

Repas de soutien 2017

- **Vendredi 27 octobre à 19 h**
Salle de spectacles de Saint-Aubin-Sauges

Exposition de portrait

«Itinéraires entrecoupés»

- **du 1^{er} au 23 février 2018**
à l'Espace des Solidarités
www.itineraires-entrecoupes.ch

CARITAS Neuchâtel

Action Vin 2017

Notre «action vin» permet de réunir une somme qui nous aide à répondre aux sollicitations de plus en plus nombreuses des personnes en situation de précarité dans le canton de Neuchâtel. Caritas Neuchâtel s'associe à André & Fabienne Crelier, et vous propose des cartons de 6 bouteilles composés de :

- 2 bouteilles de Chasselas élevé sur lie 2016 La Maison Carrée à Auvernier
- 2 bouteilles d'Oeil-de-Perdrix 2016 La Maison Carrée à Auvernier
- 2 bouteilles de Pinot Noir 2015 La Maison Carrée à Auvernier

Fr. 120.- OU

- 3 bouteilles du domaine de Trépaloup 2015, vin de Pays d'Oc
- 3 bouteilles de Fronton «Al'Origine» 2014

Fr. 90.-

Le vin est livré gratuitement à domicile, en cartons de 6 bouteilles, une fois par mois. Vous pouvez également, si besoin, venir le retirer à Caritas (appelez-nous avant de passer).

Allier le plaisir à la solidarité!

Caritas Neuchâtel

Vieux-Châtel 4 | 2002 Neuchâtel

Tél. 032 886 80 69

www.caritas-neuchatel.ch

Pour commander votre vin, il suffit de nous appeler ou de nous écrire un e-mail à l'adresse suivante : sebastien.winkler@ne.ch